

## Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le règlement d'exécution (UE) 2017/1114 du 22 juin 2017, renouvelant l'approbation de la substance active pendiméthaline conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **NIRVANA***

*de la société* BASF FRANCE SAS  
*numéro de dossier* n°2018-1225

*Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit NIRVANA dans les trois mois suivant le renouvellement de l'approbation de la substance active pendiméthaline,*

*Considérant en conséquence que les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,*

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **arrive à échéance** le 31 août 2018 en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

### Informations générales sur le produit

<b>Nom du produit</b>	NIRVANA
<b>Type de produit</b>	Produit de seconde gamme
<b>Titulaire</b>	BASF FRANCE SAS Division Agro, 21 chemin de la Sauvegarde, 69134 ECULLY CEDEX, FRANCE
<b>Formulation</b>	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	16,7 g/L - imazamox 250 g/L - pendiméthaline
<b>Numéro d'intrant</b>	9800337
<b>Numéro d'AMM</b>	9800337
<b>Fonction</b>	Herbicide
<b>Gamme d'usages</b>	Professionnel

### Conditions générales d'arrivée à échéance

Date d'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	31/08/2018
Date limite pour la vente et la distribution	28/02/2019
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks	28/02/2020

A Maisons-Alfort, le **14 AOUT 2018**

**Françoise WEBER**  
Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)